



Déclaration préalable des élus de la FSU au CTSD du Mercredi 20 mars 2019



Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

Hier, les fonctionnaires étaient en grève et dans la rue pour exprimer leur profond désaccord avec le projet gouvernemental de réforme de la Fonction Publique : suppressions de postes, attaques contre le statut par le recours accru à des contractuels, remise en cause du principe de paritarisme, acquis de haute lutte au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Les enseignants se sont en outre mobilisés contre le projet de loi sur l'école de la Confiance, dont l'article premier vise à inscrire dans la loi une obligation de réserve qui n'y figure pas, en vue de faire taire toute critique des politiques scolaires. Les raisons de s'élever contre le projet du ministre de l'éducation sont nombreuses. C'est notamment le cas de l'article 3 rendant la scolarité obligatoire à partir de 3 ans, et qui ouvre la voie au financement public des écoles maternelles privées sous contrat. L'article 6 créant les EPLEI est un véritable cadeau fait aux enfants des classes favorisés. Par contraste, les établissements publics locaux des savoirs fondamentaux construisent sur fond d'économie budgétaire une école inégalitaire dont les élèves des espaces ruraux et des milieux populaires font les frais, tout en autorisant des déréglementations qui ouvrent la voie à la casse de nos statuts.

Par ces projets, c'est l'esprit même de la Fonction Publique, servir l'intérêt général, qui est attaqué. La qualité du service public rendu sur tout le territoire, pour toutes les populations, s'en trouve inévitablement affaiblie.

C'est pourquoi la FSU, avec l'ensemble des organisations syndicales, affirme sa détermination à poursuivre et amplifier le mouvement pour faire entendre au gouvernement la nécessité de revenir sur ses funestes projets pour le Service public. Après le succès de la mobilisation du 19 mars, la FSU continuera à soutenir les mobilisations des établissements, quelle qu'en soit la forme, et appelle à une manifestation éducation à caractère national le samedi 30 mars pour exprimer le refus de la politique éducative du gouvernement, exiger le retrait des réformes en cours (réforme Blanquer, loi ORE, réforme de la fonction publique et des retraites...), des perspectives ambitieuses pour tous les élèves et tous les jeunes et une véritable reconnaissance de l'ensemble des personnels de l'éducation.

Le projet qui nous a été présenté par la Direction Académique en Groupe de Travail est une conséquence directe des choix gouvernementaux de restrictions des moyens accordés à la fonction publique en supprimant des postes de fonctionnaires. Celui-ci fait apparaître 17 suppressions en Collège et 48 en lycée général et technologique, soit 65 postes pour l'ensemble du département. Sans surprise, les disciplines les plus touchées sont les Mathématiques (-11 postes), les Lettres Classiques (-8 postes), l'Anglais (-5), la SVT (avec 6 postes en moins en Lycée, une création en collège), l'Économie Gestion (-5 postes), l'Histoire-Géographie (-3 postes en Lycée). Comme nous le craignons, la Réforme du Lycée a pour conséquence la fermeture de postes, qui permettrait de "compenser" les ouvertures rendues nécessaires par la hausse démographique en collège : 4 postes en Lettres, 3 en Physiques, 2 en Espagnol seraient fermés en Lycée et ouverts en Collège.

Outre la disparition de l'offre de Lettres Classiques dans plusieurs établissements, la réforme entraîne un appauvrissement de l'offre de langue à faible diffusion et dégrade les conditions d'exercice des collègues des enseignantes : fermeture du poste de Portugais au lycée Poquelin, obligation pour la professeure de Chinois du lycée Hoche et l'enseignante d'Italien du Lycée Ferrt de Conflans Sainte Honorine d'aller compléter leur service dans un autre établissement.

En lycée professionnel, l'Économie-Gestion option GA, les Lettres Espagnol et les Arts Appliqués font les frais des fermetures de divisions dans la filière Gestion Administration, et de diminution du volume d'heures d'enseignement général engendrée par la réforme du lycée professionnel.

Nous relevons également dans ce projet une augmentation massive des BMP à la fois en volume d'heures et en nombre de supports : en Anglais, + 151 heures, en Espagnol + 86 heures et en Lettres Modernes + 46 heures. Alors que les besoins diminuent tout autant en Histoire-Géographie et en Mathématiques, on constate que le nombre de supports augmente en Mathématiques, ce qui signifie qu'un plus grand nombre de collègues sont affectés sur des supports non pérennes, pour effectuer moins d'heures dans les établissements ce qui entraînera nécessairement une dégradation des conditions d'exercice pour nos collègues TZR. Dernière conséquence des restrictions budgétaires, il est prévu de retirer de nombreux postes d'appui dans les collèges Gagarine, Gassicourt, Clémenceau, Chénier et Cassin, Nous dénonçons ce choix : alors que les inégalités sociales et scolaires ne cessent de se creuser, il est plus que jamais nécessaire de renforcer les moyens des établissements accueillant les élèves les plus fragiles. Nous déplorons une fois de plus qu'aucune création de poste de CPE ne soit actée à l'échelle du département. À ce sujet, nous souhaitons qu'un GT moyens Vie scolaire soit cette année réuni avant la tenue du CTSD.

Nous tenons à vous informer, Monsieur le Directeur Académique, que dans un certain nombre d'établissements, les suppressions de postes n'ont fait l'objet d'aucune discussion dans les conseils d'administration. Cette situation n'est pas acceptable. Nous avons par ailleurs constaté que plusieurs des postes ayant fait l'objet d'une demande de création de la part des élus des personnels lors du groupe de travail sont déjà affichés sur SIAM, avant même que leur ouverture n'ait été actée lors du CTSD. Si nous entendons bien qu'il s'agit là de permettre de faciliter le mouvement, en permettant au collègues de formuler au plus tôt des vœux sur les supports créés, nous regrettons que le calendrier resserré des instances ne conduise à vider ainsi les instances de leur substance, et faisant perdre leur sens au travail de dialogue social réalisé à la fois par les élus et les services de la DOS entre le GT et le CTSD.

Nous souhaitons également vous interroger, Monsieur le Directeur Académique, sur les suites que vous entendez donner aux nombreuses demandes d'audience qui vous ont été adressées en février dernier par les établissements mobilisés au sujet de leur DGH. Plusieurs établissements nous ont en effet fait part de votre refus de les recevoir, tandis que d'autres se trouvent toujours dans l'attente d'une réponse de votre part. Lors du Comité Technique consacré aux DGH, nous vous avons demandé de bien vouloir écouter les colères et les revendications des enseignants. Dans une période où les signes de crispations se multiplient à tous les niveaux, ne pas recevoir ces établissements individuellement comme la Direction Académique s'y était engagée lors des audiences du mercredi 13 février, serait un bien mauvais signal quant à la vitalité et la qualité du dialogue social dans notre académie.

Pour conclure, et alors que le projet de réforme de la fonction publique prévoit de réduire encore un peu plus le champ du paritarisme, nous tenons à rappeler en cette instance notre attachement aux textes, quand bien même ils nous restreignent à un simple rôle consultatif. C'est pourquoi nous vous demandons solennellement de bien vouloir procéder à un vote à l'issue de cette instance portant sur les ouvertures et les créations de poste, comme nous y autorise le RI précédemment voté, en cohérence avec l'article 34 du décret organisant les CT. Dans un même ordre d'idée, nous réaffirmons notre souhait de voir un GT se réunir au titre du CTSD au sujet des agents gestionnaires et intendants, comme nous vous en avons fait la demande au mois de janvier.

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs les membres du CTSD, nous vous remercions de votre attention.